

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 22 septembre 2022, s'est réuni le 29 septembre 2022, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Pascal HERISSON
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI (arrivé à 18h15)
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

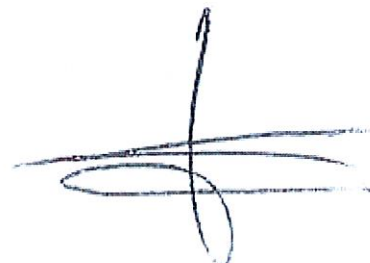
Ont donné pouvoir :

ELVEN	: Gérard GICQUEL a donné pouvoir à Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP	: Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
SENE	: Régis FACCHINETTI a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Guy DERBOIS - Yvan LE NEVE
VANNES	: Michel GILLET a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Monique JEAN Olivier LE BRUN a donné pouvoir à François ARS Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL
SULNIAC	: Christophe BROHAN
SURZUR	: Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christophe HAZO
VANNES	: Christine PENHOUE

Le Président,
David ROBO





-02-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

ADMINISTRATION GENERALE

FONCTIONNEMENT SERVICE CONTRATS TERRITORIAUX DEMANDES DES SUBVENTIONS

Monsieur Le Président présente le rapport suivant :

Le Bureau communautaire du 28 juin 2018 s'est prononcé favorablement au portage des missions listées ci-dessous par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à son profit et au profit de deux autres membres à savoir Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté :

- L'animation de contractualisations (programmes européens, contrats régionaux...), appels à projet et l'accompagnement des porteurs de projet,
- Le développement des circuits de randonnées en cohérence avec les axes développés au sein de la Destination Bretagne Sud Golfe du Morbihan,
- L'animation mutualisée des conseils de développement sur le territoire.

Les services mutualisés transférés depuis le 1er janvier 2019 disposent d'un budget analytique Missions Ex Pays de Vannes. Le financement des missions est assuré conformément aux taux de participation ex GIP Pays de Vannes :

- Questembert Communauté : 16%
- Arc Sud Bretagne : 14%
- GMVA: 70%.

Ces services mutualisés sollicitent pour le compte des trois EPCI des subventions auprès de tous les financeurs potentiels. Les subventions obtenues viennent en diminution de l'appel à contribution.

Le budget 2022 de l'ensemble des missions mutualisées avait été estimé à 284 570,20 €, avec des financements extérieurs de 165 440,84 € pour un reste à charge porté par GMVA de 119 129,36 €, soit 42% du budget.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses de Fonctionnement	BP 2022	Fonds chaleur ADEME	Contractualisation	Conseil de développement	Mission Randonnées
TOTAL GENERAL DEPENSES	284 570,20	22 600,00	154 514,70	58 677,75	47 727,75
Subvention Etat FONDS CHALEUR	20 302,00	20 302,00			
Subventions Région	24 716,00			24 716,00	
Contributions Arc Sud Bretagne (14%)	23 389,05		13 850,79	5 259,91	4 278,35
Contributions QC (16%)	26 730,34		15 829,48	6 011,33	4 889,54
Subvention Budget communautaire	68 189,57		68 189,57		
Subvention Budget communautaire INTERREG	2 113,88		2 113,88		
TOTAL GENERAL RECETTES	165 440,84	20 302,00	99 983,72	35 987,24	9 167,88
Autofinancement GMVA	119 129,36	2 298,00	54 530,98	22 690,51	38 559,87

Il vous est proposé :

- *de solliciter officiellement les aides de la Région au titre du soutien à l'animation des conseils de développement à hauteur de 24 716€ ;*
- *de solliciter officiellement le programme européen Leader à hauteur de 48 189,57 € au titre de l'animation territoriale 2022 du programme Leader 2014-2022 et de 20 000€ au titre de l'aide forfaitaire à la préparation de la candidature Leader 2023-2027 ;*
- *de valider le plan de financement prévisionnel réajusté ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

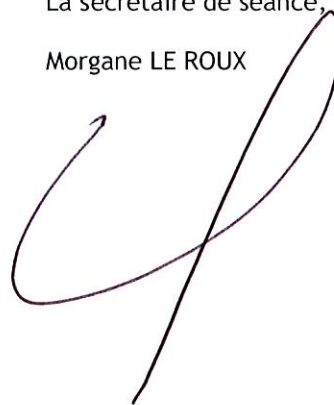
Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke with a loop at the top and a horizontal stroke crossing it.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop and a diagonal stroke.

Mise en ligne le 05/10/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220929-220929_DEL02-DE